

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

LIEU ET DATE

Café du Pont, Uvrier, le 05 octobre 2012, 19h15.

Liste de présence du Comité Cantonal

Pierre-André Fardel, Jean-Philippe Christinat, Hilaire Besse, Norbert Mariaux, Julien Dubuis (décompte des présences), Natascha Möri (PV)

Excusés : Hugo Petrus, Erich Marty, Dominique-Noëlle Dauphin

Invités

M^e Béatrice Pilloud, juriste CO FFT Valais 2015 / KO ESF Wallis 2015

1. SOUHAITS DE BIENVENUE

Pierre-André Fardel, président FSVT adresse à tous les représentants des sociétés de tir valaisannes et aux membres de son comité une cordiale bienvenue à cette conférence des présidents 2012.

Il adresse également un salut tout particulier à Me Béatrice Pilloud (message du CO pour le tir FT 2015). Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. LISTE DE PRÉSENCE

Sociétés invitées	49
Sociétés présentes	20
Comité Cantonal	6
Invités	1
Sociétés excusées	10
Sociétés absentes	19

3. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Celui-ci a été inséré sur le site de la FSVT assez tôt afin que chacun puisse le consulter.

Des copies sont disponibles à l'entrée de la salle. Le président passe en revue le calendrier annuel mois par mois et prend note des remarques et modifications demandées. Le calendrier à jour sera celui qui est publié sur le site internet de la FSVT.

4. POINT DE LA SITUATION FFT VALAIS 2015

Le comité d'organisation de le « FFT Valais 2015 » à délégué Me Béatrice Pilloud, responsable juridique au sein du comité pour nous faire un point de situation sur l'avancement des travaux d'organisation.

Tout d'abord elle remercie toutes les sociétés qui se sont investies tant au niveau du temps qu'au niveau financier et qui mettront des membres à disposition pour travailler.

Me Pilloud nous retrace les grandes lignes de l'organisation ainsi que le concept choisi avec les points forts.

- La fête se déroulera du **12 juin au 12 juillet 2015**.
- Tradition et modernité, amitié et partage, accueil à la Valaisanne, respect de l'environnement font partie des axes principaux retenus dans le concept d'organisation.
- Le comité d'organisation mise sur une participation de 40'000 tireurs et plus de 30'000 accompagnants et visiteurs.
- 150 cibles à 300 mètres, 50 cibles à 50 mètres et 25 à 25 mètres sont prévues ainsi que le stand de Riedertal à Viège pour les maîtrises et concours spéciaux.
- La place de tir de Rarogne sera aménagée avec l'idée de recréer un village valaisan ou toutes les richesses des districts pourraient être représentées sous forme d'exposition et stands d'animations avec une mise en valeur des produits de notre terroir.

Les journées spéciales prévues sont :

- Concours de l'armée, journée de la jeunesse, traditionnel cortège à Viège lors de la journée officielle le 26 juin 2015, journée des suisses à l'étranger, match inter-cantonal. Ils sont associés également à service de communicateur professionnel pour toucher les médias.

Un important concept de communication est en phase d'élaboration avec comme objectif d'inviter les Confédérés de Suisse et d'ailleurs de venir en Valais faire la fête avec nous.

Un important budget qui se monte à 15 Mio de francs est en phase de consolidation et il sera approuvé prochainement par le comité. La recherche de sponsoring est une phase capitale de la réussite de la fête et cette tâche a été confiée à une entreprise spécialisée.

La collaboration avec l'Etat du Valais pour les aspects financiers et organisationnels sont en cours de discussion actuellement dans le but aussi d'intégrer la fête aux 200 ans de l'entrée du canton dans la Confédération.

Christophe Caloz demande s'il serait possible de disposer du logo FFT VALAIS 2015 pour l'intégrer dans les courriers des sociétés de tir valaisannes. Me Pilloud va faire le nécessaire pour que le logo puisse être téléchargé sur le site internet de la fête.

Pour le reste du matériel publicitaire comme des banderoles, la conception est en cours actuellement et les sociétés seront informées au fur et à mesure des disponibilités.

Béatrice Pilloud est remerciée par le président pour sa présentation.

Association de soutien du TF 2015

Jean-Philippe Christinat nous annonce que l'assemblée générale de cette association se tiendra le 16 novembre 2012 à 19h30 au café du pont à Uvrier. A la fin de cette assemblée les sociétés recevront les bulletins de versement et une confirmation de leur intégration au sein de cette association. On a aujourd'hui 19 sociétés fondatrices et il y a encore 19 sociétés (membres à par entière de cette association) qui souhaitent y entrer. Celles-ci seront intégrées dès la suite de cette assemblée générale.

5. TIRS LIBRES

Le président rappelle le règlement en vigueur concernant l'organisation des tirs libres (article 7 des règles du tir sportif)

Les sociétés sont priées de bien vouloir respecter les règles et annoncer les tirs taxés auxquels plus de cinq sociétés participent. Il n'est plus autorisé d'encaisser une taxe de membre B, cette dénomination a disparu des règles de tir.

Le formulaire d'annonce pour la mise sur pied d'un tir libre est à disposition sur le site internet de la FSVT. Voici le lien pour les formulaires d'annonce : <http://www.fsvt.ch/FR/tir/fetes.php>

6. CHAMPIONNATS VALAISANS

Etant donné la baisse de participation chaque année aux championnats valaisans, le comité propose de retarder la date.

Date choisie : **28 et 29 septembre 2013 pour toutes les distances.**

7. RÈGLEMENTS

a) Des Challenges

Actuellement, seuls les tirs militaires et les jeunes tireurs sont pris en considération pour l'attribution des challenges lors de notre assemblée générale.

Afin de récompenser l'ensemble des disciplines un nouveau règlement est en phase de finalisation.

Son entrée en vigueur est prévue pour le 01.03.2013.

b) Encouragement à la formation des jeunes

Le comité de la FSVT est conscient que pour assurer la pérennité du sport de tir, il faut encourager les sociétés à former de la relève.

Un règlement sera donc élaboré avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 dans le but de soutenir financièrement, dans la mesure des moyens de la FSVT, les sociétés qui forment des jeunes entre 8 et 20 ans. L'objectif de cette aide sera de compenser partiellement les subventions versées par la FST qui ont été abolies à partir du 1^{er} avril 2012.

Les activités des JT et JJ ainsi que J+S seront soutenues par la Confédération selon les règles en vigueur.

Il est relevé que les jeunes qui entrent dans les cadres nationaux ne sont pas concernés par cette aide étant donné les moyens limités de la FSVT.

c) Équipes valaisannes pour le match inter-Fédérations 2015

Sous l'impulsion de Cathy Décaillet, le comité de la FSVT met sur pied un concept de soutien afin de former des équipes valaisannes pour le match inter-fédération lors du tir fédéral qui aura lieu en Valais en 2015.

L'objectif de cette charte est d'avoir des équipes performantes et motivées pour 2015, d'établir une planification qui mène au succès ainsi que de découvrir et mettre en avant les talents valaisans.

Le document sera mis en ligne sur notre site internet et largement communiqué aux sociétés et aux tireurs.

8. DIVERS

1) Nouveau site internet FSVT

Il sera fonctionnel à partir du 13.10.2012. Un nouveau graphisme ainsi que le redimensionnement pour les écrans des téléphones portables seront les principaux changements. Il sera aussi plus facile d'utilisation pour la mise en ligne de photos par exemple.

Une page facebook sera également lancée au début de l'année 2013.

Jean-Philippe demande aux internautes de lui faire part de leurs opinions ou remarques.

2) Cours Jeunesse & Sport

La FSVT informe les présidents des sociétés qu'une nouvelle loi sur le sport est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2012 avec des changements importants. Elle leur propose de se renseigner auprès de leur coach ou moniteur J&S pour se mettre à jour avec cette nouvelle loi.

3) Local d'archives

La FSVT recherche un local d'archives. Toutes les propositions seront les bienvenues.

4) Proposition 4 districts

Jean-Denis Tissières, président des 4 Districts du Centre revient sur la proposition de sa Fédération pour que chaque groupe tire 2 tours complets lors de la finale cantonale du championnat suisse de groupes et que l'on additionne les 2 résultats pour les qualifications aux tours principaux et à la finale valaisanne.

Le président lui répond que le comité n'a pas retenu cette proposition en raison de l'allongement de la journée (début des tirs à 08 h 00 et proclamation des résultats à 18 h 30) ainsi que de l'inévitable augmentation de la finance d'inscription du groupe (de CHF 60.00 à CHF 74.00 par groupe)

Christian Fellay demande un peu de souplesse au comité et de réétudier cette demande.

Un sondage sera organisé et envoyé à toutes les sociétés de la FSVT.

5) Finance de participation aux tours principaux du CSG 300mètres

Dorian Farquet demande pourquoi il est demandé CHF 120.00 par groupe pour les tours principaux alors que la taxe FST est de CHF 100.00 ?

Le président lui répond que pour les tours principaux à 300 mètres un contrôleur est nommé et qu'il est défrayé à raison de CHF 30.00 par tour contrôlé (90.00 pour un groupe qui se qualifie aux 3 tours). Ce montant sert donc à couvrir partiellement cette dépense.

6) Taxe sur l'initiative : Ecu du tireur

Christophe Caloz demande des informations au sujet des montants versés via de l'écu du tireur pour l'initiative sur les armes.

L'association créée pour lutter contre cette initiative n'a pas été dissoute. Le solde du compte après paiement de toutes les factures, soit environ CHF 80'000.00 est resté dans la caisse de cette association qui reste à disposition pour les futures mais certaines initiatives à l'encontre de la pratique de notre sport.

Fin de la séance 20h30

La secrétaire au PV

Natascha Möri